

2001-03-08

Procès-verbal de la réunion de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tenue le jeudi 8 mars 2001, à partir de 15 h 50 dans la salle des audiences publiques, bureaux de la CCSN, 280 rue Slater, Ottawa (Ontario).

---

Présents:

L.J. Keen, présidente  
C.R. Barnes  
Y.M. Giroux  
A.R. Graham  
L.J. MacLachlan

G.C. Jack, secrétaire  
A. Nowack, conseillère juridique principale  
B. Gerestein, rédacteur du procès-verbal

Les conseillers de la Commission sont I. Grant, M. Taylor, G. Turcotte et J. Waddington.

#### Présidente et secrétaire

1. La présidente agit à titre de présidente de la séance, et le secrétaire de la Commission fait fonction de secrétaire; le chef du Groupe des services à la Commission est le rédacteur du procès-verbal.

#### Constitution

2. Étant donné qu'un avis de convocation en bonne et due forme a été envoyé et qu'il y a quorum, la séance est reconnue comme légalement constituée.

3. Depuis la réunion de la CCSN tenue le 8 février 2001, les documents CMD 01-M19 à CMD 01-M27 ont été distribués aux commissaires. Ils sont décrits en détails à l'annexe A.

#### Adoption de l'ordre du jour

4. L'ordre du jour, CMD 01-M20, est adoptée.

Procès-verbal de la réunion de la Commission canadienne de sûreté nucléaire tenue le 8 février 2001

5. Les commissaires approuvent le procès-verbal de la réunion de la Commission tenue le 8 février 2001; réf. CMD 01-M21.

**DÉCISION**

Suivi des réunions précédentes

6. Les commissaires reçoivent, à titre d'information, le rapport sur les questions découlant des réunions précédentes de la Commission de contrôle de l'énergie atomique; réf. CMD 01-M22.

7. Les commissaires reçoivent, à titre d'information, le rapport sur les questions découlant des réunions et audiences précédentes de la Commission canadienne de sûreté nucléaire; réf. CMD 01-M23.

Rapport des faits saillants

8. Les commissaires passent en revue le rapport des faits saillants n° 2001-3 avec le personnel de la CCSN; réf. CMD 01-M24.

Division des centrales nucléaires en exploitation : Le personnel de la CCSN fait une mise à jour sur deux points : un récent arrêt de la centrale nucléaire de Point Lepreau et les prédictions récemment calculées des conséquences d'un accident du à la perte de fluide caloporteur. Il fera de nouveau rapport sur ces points à la prochaine réunion de la Commission.

**SUIVI**  
J. Harvie

Mise à jour sur l'adoption d'une limite de cinq ans applicable aux autorisations de la CCEA

9. Les commissaires reçoivent, à titre d'information, une mise à jour du personnel de la CCSN sur l'adoption d'une limite de cinq ans applicable aux autorisations de la CCEA pour le personnel d'exploitation des centrales nucléaires; réf. CMD 01-M25.

Rapport de l'équipe d'inspection concernant la défaillance des barres d'arrêt du réacteur MAPLE

10. On note que la présentation sur ce sujet, qui devait avoir lieu durant la réunion, s'est déroulée au cours de l'audience tenue plus tôt à la même date concernant le renouvellement du permis d'exploitation des réacteurs MAPLE d'EACL; réf. CMD 01-M26.

Examen de la surveillance exercée par la CCSN à l'égard du projet MAPLE

11. Les commissaires reçoivent, à titre d'information, les détails de l'examen que le personnel de la CCSN prévoit de faire concernant la surveillance exercée par la CCSN à l'égard du projet MAPLE; réf. CMD 01-M27.

Clôture de la partie publique

12. Lorsqu'elle clôt la séance à 16 h 15, la présidente signale que la Commission ne tiendra pas de réunion le 19 avril 2001, contrairement à ce qu'il avait été prévu.

---

---

*Présidente*

*Rédacteur du procès-verbal*

---

*Secrétaire*